

UNPO General Assembly XVII

Barcelona, April 2023

Friday 21st April 2023 / Saturday 22nd April 2023

UNPO Resolutions Committee

James@unpo.org

UNPO RESOLUTIONS MAK GPK /ANAVAD

Membre : Kabylie / MAK GPK/ANAVAD

Auteurs des résolutions

Mathias HAMITOCHE / Zidane LAFDAL / Aksel AMEZIANE

mathias.ham.mail@gmail.com / zidane.lafdal@kabylie-gouv.org / aksel.ameziane@gmail.com

1 RESOLUTION ZIDANE LAFDAL / MAK GPK/ANAVAD / NUMERO 1 : CONDAMNATION DU REGIME ALGERIEN

La Kabylie traverse les pires moments de son histoire. Elle est victime d'un acharnement sans précédent du pouvoir algérien. Plus de 500 militants du Mouvement pour l'Autodétermination du MAK moisissent dans les geôles algériennes. Plus de deux tiers du patrimoine forestier ont été ravagés par les incendies criminels algériens. Plus d'une centaine de citoyens kabyles sont brûlés vifs. Tous les militants de la cause kabyle sont accusés de terrorisme. Le code pénal algérien (article 87bis) a été altéré en modifiant la définition du terrorisme pour criminaliser tout acte politique allant dans le sens de défense des droits de l'homme en Kabylie. Malgré la dénonciation de toutes les Nations démocratiques dans le monde des violations graves et des crimes du régime algérien contre la Kabylie et le peuple kabyle, malgré la déclaration du Département d'Etat américain qui réhabilite le MAK, le régime algérien continue de réprimer en Kabylie en toute impunité.

A cet effet, l'UNPO condamne avec fermeté les agissements du régime algérien contre le peuple kabyle. Elle appelle la communauté internationale à sanctionner sévèrement l'Algérie tout en l'exhortant à cesser la répression en cours, libérer sans conditions tous les prisonniers politiques kabyles, cesser toutes les poursuites judiciaires sur les militants et activistes de la cause kabyle, annuler toutes les condamnations arbitraires infligées par l'injustice algérienne à l'encontre des militants, et abroger la loi 87bis pour réhabiliter le MAK dans ses droits de lutter pacifiquement pour l'exercice de son autodétermination.